



Déclaration liminaire reconvocation du CSAL le 26 juin 2025

Madame la Présidente,

Au premier semestre 2023, l'immense majorité des français s'est battue contre une réforme inique, reculant de deux ans l'âge de départ en retraite : des grèves massives, des manifestations comptant plus de 3 millions de participants à l'appel de l'intersyndicale la plus complète possible.

Deux ans après cette réforme imposée au 49.3 à l'Assemblée nationale et à tout un peuple, un an après un magistral échec électoral pour Emmanuel Macron, le gouvernement Bayrou a tenté une opération politicienne en organisant une concertation en trompe-l'œil : il n'était pas possible de discuter de l'essentiel, le vol de deux ans de nos vies ! Seules des miettes pouvaient être grappillées financées par de nouveaux reculs : un rabotage sévère sur le dispositif carrières longues, qui aurait fait travailler un à deux ans de plus 20 à 60 000 personnes, et plus largement une sous-indexation générale des pensions des retraités.,

Alors que le Premier ministre multiplie les manœuvres politiciennes pour prolonger son bail à Matignon, la cgt le réaffirme : il n'y a pas d'autre solution que l'abrogation des 64 ans. La CGT appelle les députés à tirer toutes les leçons de cet échec organisé par le patronat et le gouvernement et à exiger la mise en œuvre immédiate de la résolution prévoyant l'abrogation de la réforme votée très largement par l'assemblée nationale le 5 juin dernier.

La semaine dernière, la CGT Finances Publiques vous faisait part, dans cette enceinte, de son inquiétude quant au choix d'ALAN comme mutuelle. Le 24 juin dernier, se tenait une Commission Paritaire de Pilotage et de Suivi (CPPS) concernant l'accord PSC. Le ministère persiste et signe. Il refuse obstinément de communiquer, en toute transparence, le rapport d'analyse (notation par critères et sous critères des opérateurs ayant répondu à l'appel d'offre) permettant d'expliquer le choix de l'opérateur ALAN. Pire, il a signé l'acte d'engagement et notifié le marché à l'opérateur Alan, le 23 juin, faisant fi de toutes les remarques et interrogations depuis un mois.

Pour la CGT Finances Publiques, il est INACCEPTABLE de constater que les représentants des personnels n'ont pas voix au chapitre au sein de la Commission Paritaire de Pilotage et de Suivi (CPPS) concernant l'accord PSC. La CPPS devient une véritable instance d'enregistrement avec la transmission d'informations descendantes sans réponse à nos interrogations. Le ministère se contente de faire le service commercial d'ALAN plutôt que de s'assurer du bon déroulement du marché.

Pour la CGT Finances, la santé des agents ne se monnaie pas au rabais ! La CGT Finances continuera à se battre et travaille d'ores et déjà à engager un recours en justice. Elle appelle l'ensemble des agents à signer massivement la pétition « NON à ALLAN »

L'ordre du jour de cette reconvocation est bref : la CGT entend réaffirmer sa position quant à la fermeture de l'accueil et de la caisse du site de Courbet : Non à la casse et à la fermeture des services publics !